

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 39 (1931)
Heft: 2

Artikel: Louis Auguste Brun 1758-1815 : un peintre suisse à la Cour de Louis XVI
Autor: Agassiz, D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-30362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LOUIS AUGUSTE BRUN

1758 - 1815

Un peintre suisse à la Cour de Louis XVI

(suite et fin).

Les albums de Brun.

Il nous reste à décrire et à analyser les dessins et les croquis des albums de Brun qui se trouvent à Paris et à Genève. Ce sont des dessins à la mine de plomb, parfois rehaussés de craie, de sanguine ou de quelques touches de gouache, parfois aussi d'un lavis à l'encre de Chine. Ils sont souvent exécutés sur du papier Ingres, blanc, crème ou bleu ; quelquefois sur un papier préparé à la colle, aux tons divers. Brun se montre particulièrement habile dans le lavis, procédé délicat, où il déploie une observation des valeurs vraiment exceptionnelle. Dans leur ensemble, ce sont des œuvres rares et précieuses, dont l'intérêt documentaire égale, s'il ne surpasse pas, l'intérêt artistique. Ces petits portraits, exécutés tels qu'on les comprenait à la fin du XVIII^{me} siècle, représentent les personnages les plus célèbres de la Cour ; ils sont faits d'après nature, dans l'intimité, sans apprêt ; ils sont si simples, si vrais, que quelques-uns d'entre nous semblent

plus finis, plus expressifs, que certains grands portraits à l'huile, tant ils ont d'imprévu, d'attrait, de vie et de charme.

L'album Panchaud¹, — actuellement propriété de M. G. Brun, à Paris, arrière-petit-fils de Louis-Auguste Brun, — contient une vingtaine d'admirables dessins ; ils font défiler sous nos yeux des visages illustres dont les noms seuls évoquent et font revivre les souvenirs historiques de la brillante vie française avant les temps tragiques de la Révolution.

Voici le Roi Louis XVI, en profil ; il est rare de le voir représenté ainsi, jeune encore et si différent des portraits classiques que nous connaissons. Un sourire effleure ses lèvres ; il doit avoir une trentaine d'années. Voici la charmante figure enfantine du Dauphin, vu de trois-quarts, un petit lapin dans ses bras ; touchant portrait de cet enfant royal qui devait être Louis XVII. Il a la même expression séduisante, il porte la même collerette que dans le buste de Déseine, du Musée de Versailles, — exposé au Salon de 1791. — Sa sœur, Marie-Thérèse-Charlotte, Madame Royale, a été sans doute aussi croquée dans l'intimité de la salle d'étude ; elle est vue de profil, avec ses cheveux à peine bouclés, elle porte une robe à petite pélerine. Ces portraits, d'une grande rareté, doivent être à peu près de l'époque des tableaux si connus de M^{me} Vigée-Lebrun et de celui de « Marie-Antoinette et ses deux enfants dans le parc de Trianon », daté 1788, de Werthmuller, du Musée national de Stockholm.

Le comte de Provence est dessiné de face, c'est un vrai petit La Tour, tant cette figure est délicatement poussée, — la Toison d'Or est à peine indiquée sur sa poitrine, — on reconnaît la physionomie intelligente, fine et distinguée de ce prince bel esprit, cultivé, intransigeant qui, devenu

¹ Samuel Panchaud, Maire de Versoix, possédait autrefois cet album. Il avait épousé Lucie Jeanne Marie-Louise Brun, fille d'Auguste Brun.



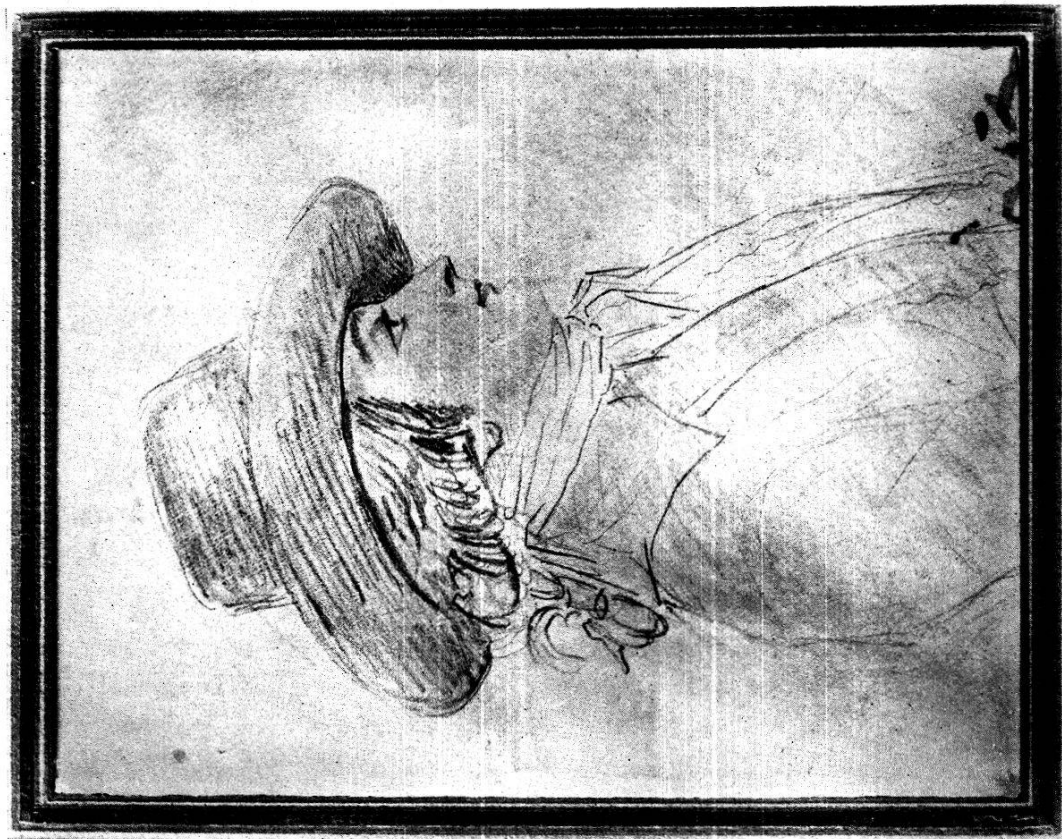
Cliché Giraudon

LE COMTE DE PROVENCE
Collection de M. G. Brun



Cliché Giraudon

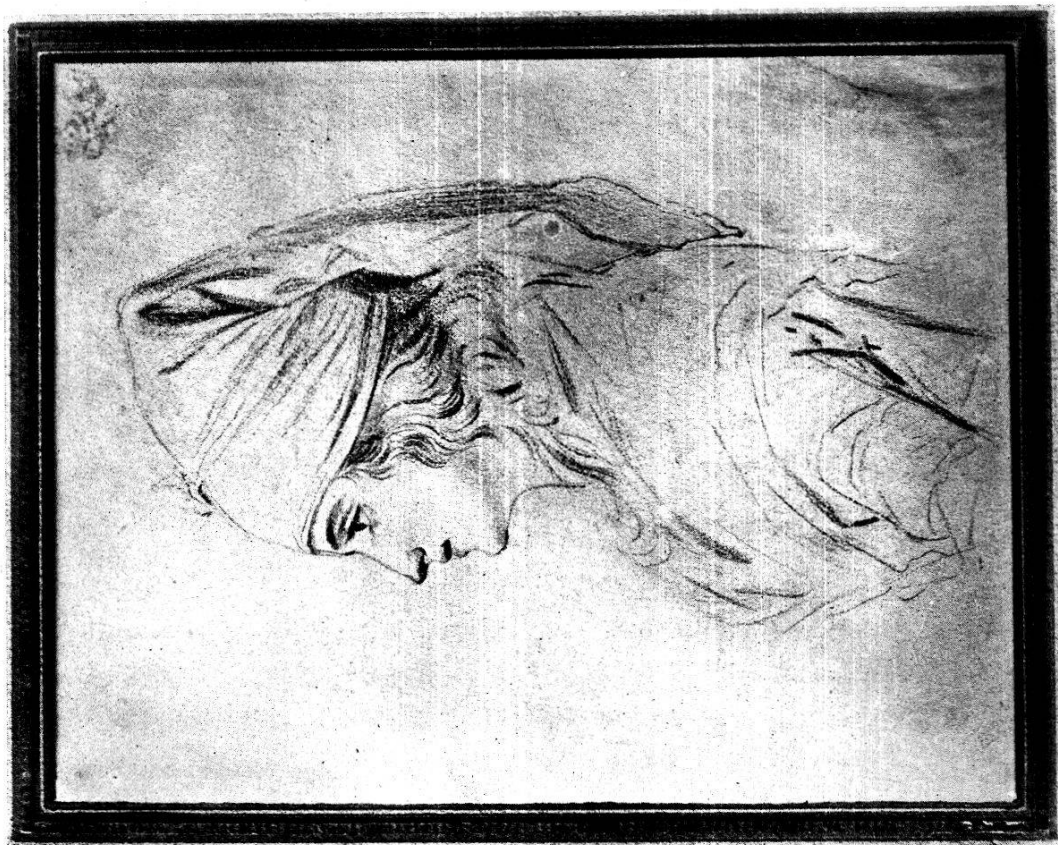
LE ROI LOUIS XVI
Collection de M. G. Brun



LE DUC DE LAUZUN ET LA COMTESSE DE POLASTRON

Collection de M. G. Brun

Cliché Giraudon



Louis XVIII, disait : « Je veux bien que le vœu de mes sujets me rende la couronne, mais je ne veux pas qu'il me la donne. ». Le comte d'Artois, futur Charles X, est un portrait de jeunesse. Voici encore le duc de Guines, le comte d'Adhémar, au profil si pur, d'une grande beauté. Brun semble affectionner vraiment, le portrait de profil, car il triomphe dans cette épreuve ultime pour les artistes. Le portrait du duc de Luynes est un dessin où semble percer une pointe de malice, tant il est peu flatté ; un peu gros, coiffé d'un tricorne, il a l'aspect débonnaire qui le dépeint si bien. On sait qu'il dût à sa bonté d'échapper à l'échafaud. En quatre coups de crayons, Brun a saisi le duc de Lauzun, Armand-Louis de Gontaut-Biron. C'est bien le brillant compagnon habituel de la Reine, d'une séduction irrésistible ; le profil est distingué, expressif, on reconnaît l'homme de cour, dans un élégant déshabillé du matin.

La comtesse de Polastron, connue pour être la plus belle femme de France, est coiffée d'un foulard adroitement drapé ; il semble faire valoir la beauté de son profil. Voici encore un dessin fort habile, un double profil : la princesse de Lamballe¹ et sa belle-sœur la vicomtesse de Laval² ; curieux portrait de cette princesse qui joua un rôle important auprès de Marie-Antoinette et qui devait finir si tragiquement, elle aussi. Citons encore la comtesse de Polignac également célèbre par sa beauté, coiffée d'un étrange bonnet de tulle recouvrant sa perruque bouclée, la princesse de Guéménée, — gouvernante des Enfants de France — sous un immense chapeau, et la duchesse de Guiche, vue

¹ La princesse de Lamballe, Marie-Thérèse de Carignan-Savoie, épousa le fils du duc de Penthièvre ; elle faisait partie de la Maison de Marie-Antoinette et partagea sa captivité. Sa tête décapitée fut promenée dans Paris, sur une pique, par les communistes.

² Née de Montmorency-Laval, 1735-1830, fille du duc de Laval, Maréchal de France.

de face. Voici encore le coureur du comte d'Artois, Blondin, que Brun a dessiné sous divers aspects, il est ici vu de face, coiffé d'un chapeau à plaque d'argent, aux armes de France, surmonté de plumes et de fleurs.

L'album de la Société des Arts de Genève compte cent six feuilles de grande dimension ; il ne porte ni date ni indications spéciales. Remonte-t-il au séjour de Brun à Dampierre en 1782, ou aux premières années de sa présence à la Cour vers 1784 ou 1786 ? Nous pouvons le supposer. On est surpris du sort de dessins de pareille valeur ; ils semblent oubliés dans un porte-feuille, à la bibliothèque de l'Athénée, où seuls quelques amateurs et quelques rares curieux viennent les admirer. Cependant, une grande partie de ces dessins et de ces lavis à la sépia ou à l'encre de Chine, sont d'un métier extraordinairement habile, et offrent un intérêt de premier ordre. Ce sont là, sans doute, des études faites pour les tableaux commandés par la Cour.

Nous avons ici la possibilité d'étudier, sous divers aspects, le talent si souple de Brun ; il nous révélera un animalier tout à fait remarquable. Le cheval semble être sa constante préoccupation ; il le dessine, le contemple en connaisseur, en parfait cavalier pour qui la vénerie n'a plus de secrets. Sur papier gros bleu, nous voyons des pieds de chevaux, soigneusement annotés, avec des rehauts à la craie, dont il tire un étonnant parti ; des études de têtes de chevaux, de races diverses. Une page est consacrée au célèbre « Wisky » de la Reine, le petit cabriolet qu'elle aimait à conduire, attelé d'un pur sang ; il est observé comme un objet précieux, nul détail n'a échappé à l'artiste ; il note : drap vert, cuir noir, cuir brun, avec le plus grand soin. Les chapeaux de Marie-Antoinette, scrupuleusement dessinés, ornent une page, ses selles une autre. Plus loin, nous voyons un cheval attelé à un « diable », ne serait-ce pas le diable du comte d'Artois ?



Photo de Jongh

LE ROI LOUIS XVI A CHEVAL
Dessiné de la Société des Arts Gendres



Photo de Jongh

LE COMTE D'ARTOIS (CHARLES X)
Propriété de la Société des Arts, Genève



Photo de Jongh

BLONDIN, COUREUR DU COMTE D'ARTOIS
Propriété de la Société des Arts, Genève

Le prix de ces croquis devient inestimable lorsque nous reconnaissons Louis XVI à cheval, admirablement campé sur un pur sang ; bien que le visage soit seulement esquissé, on reconnaît un Bourbon et le Roi à sa fière attitude ¹. C'est l'époque des constants déplacements, à Compiègne et à Fontainebleau, quand la chasse à courre l'absorbait entièrement.

Plusieurs portraits équestres nous intéressent au même titre, le comte d'Artois dessiné dans plusieurs positions ; l'une est particulièrement heureuse, au moment où il esquisse un salut. Dans un autre dessin où Brun a tracé de sa main les mots « Cte d'Artois », nous supposons avoir sous les yeux le projet d'un tableau qui, malheureusement, n'a pas été retrouvé. Le prince est debout, à ses côtés nous voyons le nègre qui l'escorte souvent, accompagné de deux grands lévriers ; ils forment un groupe très étudié. Nous trouvons aussi une belle esquisse de ce même nègre, déjà aperçu à la suite de Marie-Antoinette dans les tableaux décrits précédemment. Plus loin, plusieurs beaux dessins d'un autre fidèle serviteur, Blondin, le coureur du comte d'Artois ; l'un en pieds, d'un dessin classique à grande allure, un autre sur papier jaune clair, d'une facture plus libre, enfin un troisième, sur papier préparé à la colle, couleur lie de vin, dessin très adroit, exécuté seulement à l'aide de quelques touches de gouache. Ces croquis, d'une technique très différente, nous permettent d'admirer l'habileté de Brun comme dessinateur. Avec une souplesse invraisemblable, il saisit les mouvements les plus compliqués, les plus inattendus de quelques cavaliers. Dans une suite de portraits d'amazones, il rivalise avec des instantanés photographiques. Ce sont des croquis de la Reine, à la coiffure empanachée ; nous

¹ Aucun doute n'est possible sur l'authenticité de ces portraits, Brun a écrit de sa main « Louis XVI », « M^{me} la Duchesse de Luynes », « le Cte d'Artois » et « Blondin ».

reconnaissons aussi l'élégante duchesse de Luynes et la duchesse de Chevreuse, coiffée, elle, d'un tricorne. N'oublions pas de mentionner quelques belles études de chiens, pleines de vie et d'expression. Tous ces dessins nous prouvent avec quelle conscience scrupuleuse Brun abordait un tableau où rien n'était laissé à la fantaisie.

L'album du Dr Brière a gardé sa vieille reliure et l'étiquette du marchand. Il contient une centaine de pages de papier gris ou blanc. Nous y trouvons une série de vingt-quatre études d'amazones, à l'encre de Chine, tout à fait intéressantes, semblables à celles de l'album de la Société des Arts de Genève. Nous reconnaissons de nouveau Marie-Antoinette dans l'élégante amazone coiffée d'un grand chapeau à plumes. Brun aurait-il pris tant de soins à reproduire si minutieusement des attitudes si diverses s'il ne s'agissait pas de la Reine ? Le port de la tête est bien caractéristique, la dignité, l'allure sont bien royales. Ces études semblent avoir servi à la « Leçon d'équitation ».

Une suite de lavis représentant des piqueurs à cheval sont d'une grande habileté : étude de cavalier, étude pour un portrait du comte d'Artois, étude pour les gentilshommes du portrait équestre du comte d'Artois. Avec quelques taches de sépia, il donne une luminosité extraordinaire à ces croquis. Les mêmes qualités sont déployées dans des études de chevaux, de chiens et de renards.

Les albums de M. William Brière réunissent des paysages des environs de Genève, de Vevey, de la Savoie, du Chablais et des Allinges.

L'album de M. Edmond Chenevière a aussi sa vieille couverture et porte l'étiquette du marchand de Paris : « Au chant de l'Alouette, place du Vieux Louvre, près l'Académie Royale. Niodot, marchand papetier des Académies royales, tient en gros et en détail, toutes sortes de papiers pour des-

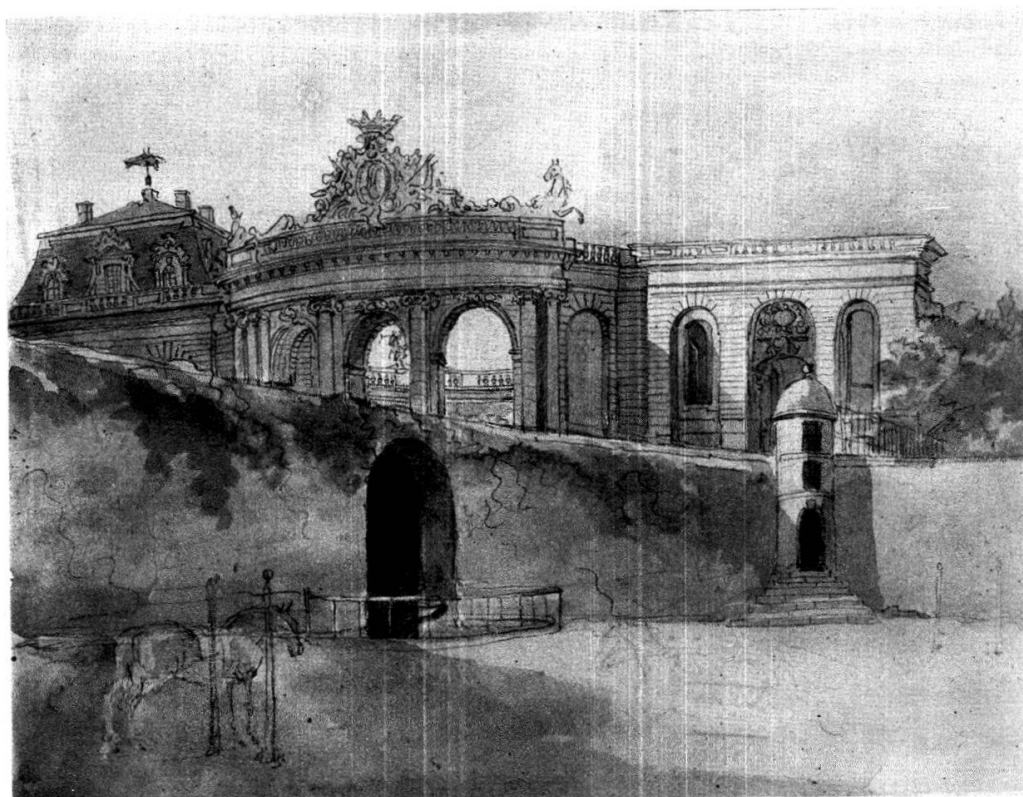
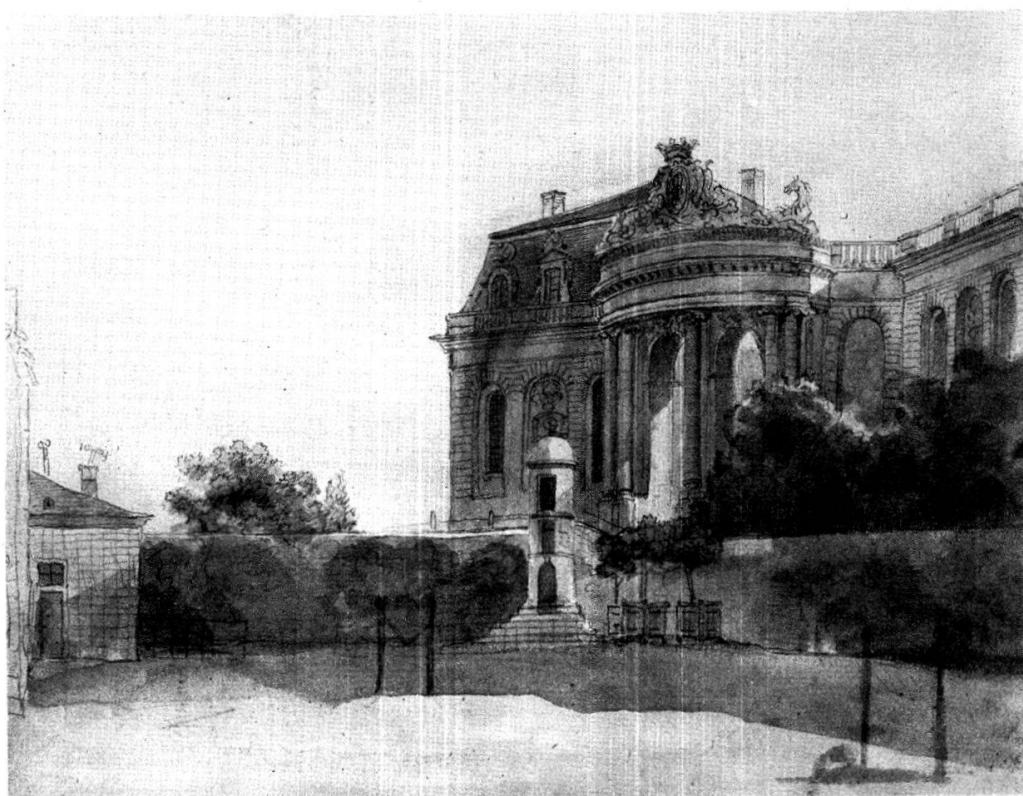


Photo de Jongh

LE MANÈGE DÉCOUVERT DES ÉCURIES DE CHANTILLY
Album de M. Edmond Chenevière

sin et l'écriture. Papier d'Hollande, battu et lavé pour les plans. Papier blanc, bleu, gris et jaune, pour les dessins, etc. Messieurs les Académiciens trouveront toujours chez lui, porte-feuilles pour les dessins de toute grandeur, à juste prix. A. Paris ».

Il est plus petit que les autres et renferme des croquis très différents des autres albums. De quelle date est-il ? Il nous est difficile de le préciser.

Nous sommes surpris d'y trouver un dessin de Louis XV, c'est un croquis du « Botté du Roi »¹ d'après la grande tapisserie du château de Compiègne exécutée d'après les cartons d'Oudry². L'admirable dessin de chiens attaquant un renard est également d'après le tableau d'Oudry, la « Chasse au renard »³ — dont la gravure, par lui-même, est très connue. — Des dessins de chasse à l'ours, au sanglier et au cerf pourraient bien être aussi croqués d'après Oudry ; tandis que d'autres de chiens, de têtes de cerf, de chevaux sont faits d'après nature ; ils sont extrêmement remarquables.

Parmi les paysages, quatre vues de Chantilly sont fort attrayantes ; d'une technique souple et intelligente, ces dessins faits d'après nature sont des documents intéressants puisque actuellement l'aspect des lieux est modifié. Deux d'entre eux représentent le « Manège découvert des écuries de Chantilly » vu du Jardin du Jeu de paume ; un autre, lavé à l'encre de Chine, animé par des chevaux en liberté, est

¹ « Le botté du roi Louis XV au rendez-vous de chasse dans la forêt de Compiègne », d'après la Tapisserie exécutée aux Gobelins pour une tenture de neuf pièces, de 1733-1766 (Château de Compiègne), cartons au château de Fontainebleau.

² Jean-Baptiste Oudry, peintre et graveur, 1686-1735, élève favori de Largillière. Directeur de la Manufacture de Tapisserie de Beauvais et surintendant de celle des Gobelins.

³ Le tableau se trouve à Chantilly et la gravure au Cabinet des Etampes, à Paris.

vu de la route qui mène au bourg. On admirera la finesse de l'exécution et la précision des détails de l'architecture des bâtiments. Un lavis, vrai petit tableau, représente l'« Ensemble des écuries de Chantilly » — avec l'un des pavillons à la grille d'entrée du château, vu de l'étang de Sylvie, — celui-ci est en réalité rectiligne et non à bords serpentins.

D'autres paysages au lavis sont aussi très habiles ; ce sont des vues des environs de Genève, des bords du Rhône et de l'Arve ou de la campagne de Savoie avoisinante, que l'artiste semble connaître dans ses moindres détails, et affectionner, tant il s'attache à observer les plus subtiles valeurs.

Dans les deux petits albums datés, l'un de 1789, l'autre de 1796, du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, nous trouvons au milieu de croquis de moindre valeur quelques paysages charmants des environs de Genève, des bords du lac et des châteaux avoisinants. Ils forment de vrais petits tableaux et plusieurs reconstituent des sites actuellement transformés par le temps.

Il existe aussi de Brun trois gravures en couleurs classées parmi les plus rares des estampes suisses du XVIII^{me} siècle. L'une porte le titre « Environs de Chillon », — au premier plan plusieurs personnages ; un cavalier descendu de son cheval pour saluer une dame accompagnée d'un enfant et de deux chiens, au loin le château de Chillon. — Les deux autres sont : la « Vue de Genève prise du bois de la Bâtie », où les cavaliers au premier plan et le paysage sont très bien dessinés, et la « Vue de Genève prise du Petit Saconex » ; cette gravure a les mêmes qualités, on reconnaît bien la main de Brun dans les personnages qui l'animent.

Brun à Versoix.

Par sa correspondance, nous pouvons préciser la date du retour définitif de Brun à Versoix. C'est le 1^{er} février 1789 qu'il reçut de Paris cette lettre flatteuse du Chevalier de Courcelles, dont voici des fragments :

« Je sais par M. d'Aubigny que vous avez été désiré à
» Versailles ; qu'on ne vous voyait plus, a dit Sa Majesté.
» Il y aurait de quoi rendre bien aise, pour cinquante ans,
» un natif du faubourg Saint-Germain. Que de gens vou-
» draient être à votre place !...

« M. de Gontaut occupant votre appartement (dans le
» château de Versailles), Son Altesse Monseigneur le comte
» d'Artois, l'ayant su, dit, il y a peu de jours, à son lever,
» qu'elle vous logerait et qu'elle s'en ferait un plaisir. »

Pour quelles raisons Brun s'était-il éloigné de la Cour ? Nous l'ignorons. Mais cette lettre nous prouve combien il y avait été apprécié. En 1790, il avait acheté une propriété à Versoix, et c'est dans cette petite ville des bords du Léman qu'il passera le reste de sa vie. Il n'avait pas abandonné la peinture, nous retrouvons un grand nombre de ses œuvres en Suisse, où elles sont très appréciées. La plus importante est le grand tableau à l'huile du Musée d'Art et d'Histoire de Genève : « Le retour des émigrés à Genève », daté 1790. C'est une allégorie destinée à glorifier cette ville hospitalière. Brun a sacrifié, cette fois seulement, au goût de l'époque, ainsi que l'avait fait Benjamin Bolomey dans son tableau allégorique du Ryksmuseum d'Amsterdam (Frédérique-Sophie-Wilhelmine, princesse douairière dans le Temple des Arts), et Jacques Sablet dans l'« Allégorie de la ville de Berne ». Il semble que tout peintre sérieux d'alors devait faire montre de son talent par quelque allégorie compliquée,

sans grand attrait pour nous aujourd'hui. Nous voyons dans ce tableau la ville de Genève représentée par une femme vêtue de blanc, à ses pieds deux amours, l'un, à sa gauche, portant l'écusson de la ville où l'on peut lire la devise célèbre « Post Tenebras Lux » et la date 1788 ; derrière elle, Mercure, un oiseau de paix, un temple grec et la statue de la Justice.

Parmi les portraits genevois, deux excellentes aquarelles de M. et M^{me} Micheli de Dullit évoquent toute une époque ; l'une représente l'important sportsman entouré de ses chiens ; l'autre, l'aïeule à l'étroit bonnet, à robe ample et longue. Le portrait de la « Famille Lombard » est daté 1786 ; la « Vue de St-Sulpice près Lausanne » est un charmant paysage orné, au premier plan, de deux cavaliers et de chiens de meute.

La bibliothèque de Genève possède une belle aquarelle du château de Coppet, datée 1791. C'est une vue nord du château à l'époque où Necker, le ministre de Louis XVI, venait de s'y installer ; il l'avait acheté de P.-G. de Thélusson en 1784. Cette demeure historique devait passer par héritage, à la mort de M^{me} Necker, à sa fille, M^{me} de Staël, puis, par sa fille, au duc de Broglie et à la famille d'Haussonville qui en est actuellement propriétaire. On sait la vie mondaine et brillante que M^{me} de Staël y mena et quel centre Coppet était devenu après la Révolution. Elle y fit encore de nombreux séjours de 1814 à 1817. Ce document du passé, dû au pinceau de Brun, nous donne une impression paisible et champêtre de ce beau château.

Parmi les tableaux à l'huile, on ne connaît qu'un seul portrait ovale, celui de Louis-H.-S. Nillion, capitaine au service d'Autriche. Il est assez curieux de noter que dans plusieurs paysages de son ami, le peintre P.-L. de la Rive, Brun se chargeait de les animer d'une chasse ou de personnages.

C'est le cas particulièrement dans la « Chasse à courre », où le paysage est entièrement de la main de la Rive.

Resté dévoué à la Reine Marie-Antoinette, Brun réussit, en 1792, à pénétrer dans sa prison au Temple ; à la suite de cette entrevue, il fit un voyage à Frankfort pour s'acquitter d'une mission délicate dont elle l'avait chargé. A son retour à Paris, il est arrêté, mais il réussit à regagner Versoix¹, dont il est expulsé peu après ; il peut heureusement se réfugier à Genève. Après le 9 Thermidor, il rentre enfin chez lui, et l'année suivante, il épouse Marie Dunant, d'une famille genevoise bien connue. De cet heureux second mariage, il eut quatre fils et trois filles.

Devenu membre du conseil communal de Versoix-la-Ville, canton de Ferney-Voltaire, Brun est désormais absorbé entièrement par la vie politique. Les occasions de se dévouer à ses compatriotes n'allaient pas lui manquer ; pendant des années difficiles, il sut faire face aux circonstances les plus diverses et gagner la sympathie de tous les partis par son énergie, son tact, sa bienveillance et sa bonté.

Frédéric-César de La Harpe, son ami d'enfance, né à Rolle comme lui, ancien précepteur des grands ducs Alexandre et Constantin de Russie, de retour en Suisse, avait acheté une propriété à Genthod, près Genève, en 1795. Il partageait son temps entre cette demeure et Paris, où il travaillait avec enthousiasme à l'indépendance du Pays de Vaud avec l'aide de la République française. Il entretenait une constante correspondance avec Brun, rallié à ses idées politiques. Il ne reste malheureusement de ces importantes

¹ Il existait à Versoix une Imprimerie, destinée à inonder le pays de brochures révolutionnaires. On peut juger de l'état d'esprit de la région par ce procès-verbal du Conseil du 5 novembre 1793 : « Versoix est une terre française ; on doit y observer les lois de France qui ordonnent sous peine de mort de porter la cocarde française. »

lettres échangées, que celles du grand homme d'Etat. Elles sont empreintes des sentiments d'une vive amitié, du plus vibrant patriotisme et de la fierté qui le caractérisaient.

Ces lettres expliquent les événements qui amenèrent l'intervention française en 1798. Quelques fragments de cette correspondance nous prouvent à quel point l'appui de son ami de Versoix lui avait été précieux. Celles-ci sont très caractéristiques :

« Paris, le 4 Frimaire an VI (et si mes compatriotes du Pays de Vaud le veulent, le 1^{er} de l'indépendance de la République Vaudoise et du Léman).

» Pardonnez, mon cher ami, si je vous adresse l'incluse, mais on est si embarrassé de faire parvenir sûrement quelque chose à ses amis, qu'on est réduit quelquefois à importuner. Vous trouverez un peu extraordinaire que je ne vous ai point écrit, mais ce n'est pas que je vous ai oublié, bien au contraire, mais j'y reviendrai, je l'espère, dès que le pays de Vaud sera devenu République indépendante, destinée qui l'attend... Si les habitants du pays de Vaud veulent recouvrer leur Etat et leurs privilèges, ils n'ont qu'à présenter des pétitions fermes, mais respectueuses, pour demander la Convocation des députés de toutes les communes, tant bernoises que fribourgeoises, et adresser des copies au Ministre de France, à Bâle, pour solliciter ses bons offices, ou s'ils craignent, ils peuvent envoyer leurs pleins-pouvoirs à moi ou à d'autres pour réclamer les bons offices, la médiation et la garantie française.

» Pourvu que ces démarches soient prudentes et légales, ils n'ont rien à craindre et sont au contraire assurés d'un plein succès. »

Dans une autre lettre, datée de Paris, le 18 Frimaire an VI, le colonel Laharpe lui dit encore :

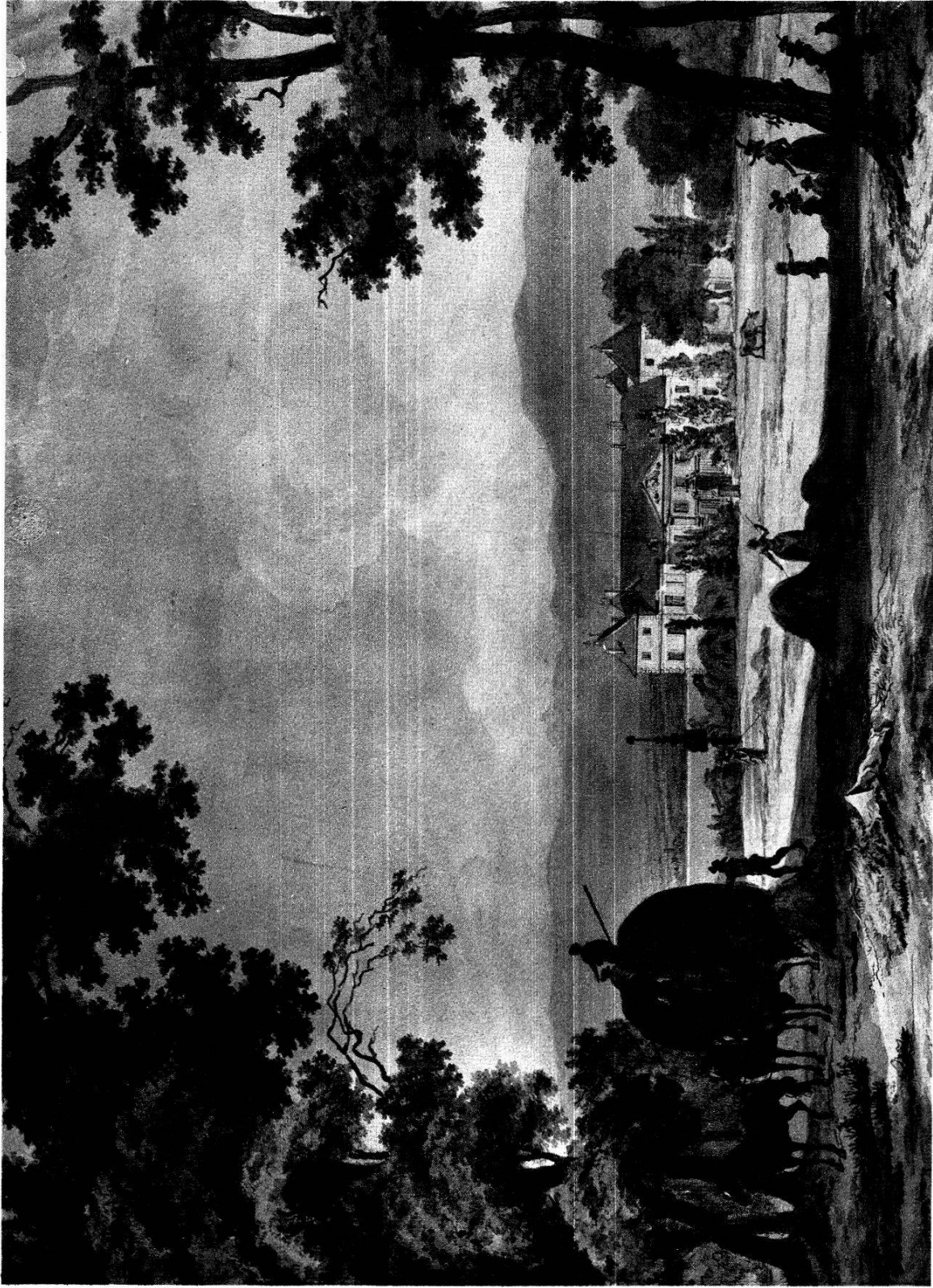


Photo Boissonnas

LE CHATEAU DE COPPET
Bibliothèque de Genève

« Comptant sur votre amitié, je vous ai adressé un paquet de vingt-cinq brochures ainsi intitulées : « Des intérêts de la République française relativement aux oligarchies helvétiques et à l'établissement d'une république indépendante dans la Suisse française »... Je fais imprimer un modèle de pétition, avec une adresse, afin que les communes ou les individus les signent et les adressent soit au Directoire exécutif, soit au Ministre de la République à Bâle, dans le but de réclamer la garantie française en vertu des traités de St-Julien et de Lausanne et du traité de garantie du 26 avril 1565. »

Et quelques jours plus tard son inquiétude se traduit par ces mots : « Les Français ne marcheront certainement pas chez eux pour planter l'arbre de la Liberté, s'ils ne savent pas le planter eux-mêmes, mais ils empêcheront qu'on ne s'attaque à ceux qui le planteraient. Leur sort est entre leurs mains, mais, s'ils perdent l'occasion, je fais des vœux pour que leur servitude soit éternelle... ! »

Et le 26 Nivôse an VI : « Vos vœux, mon cher Brun, et ceux de tous les amis de la liberté, sont exaucés. — Les nouvelles du pays m'ont fait le plus vif plaisir, mais elles ne sont pas suffisantes. » Et voici les pressantes instructions qu'il adresse aux patriotes : « Répétez-leur qu'un commissaire français leur sera envoyé pour diriger leur marche vers le grand but : l'indépendance du Pays de Vaud et la formation d'une République helvétique dont le Pays de Vaud formera un canton ou un département. »

On sait que le parti des patriotes n'était pas formé de révolutionnaires ordinaires, il avait avec lui la noblesse vau-doise, des magistrats et des gens de lettres.

« Répétez-leur : qu'une colonne de l'armée d'Italie se tiendra à portée de les secourir au besoin, pourvu qu'ils se montrent, mais pour cela il faut ériger des arbres de liberté,

renvoyer les baillis, se former en assemblées délibératrices et demander la garantie française... Au nom de Dieu, faites-leur connaître qu'ils aient à se conformer à ce qui précède. ...Tout ira bien s'ils mettent plus d'énergie. »

Le 30 Nivôse an VI. « Le Pays de Vaud doit devenir indépendant sous le titre de République lémanique, puis former un canton de la République helvétique une et indivisible qui va être établie. Je n'ai que le temps de vous faire passer les papiers inclus ; répandez-les. »

Il a été confirmé que la veille du jour de l'entrée de l'armée française à Versoix, l'état-major qui allait rendre la liberté au Pays de Vaud soupa et passa la nuit chez Brun. C'est dire le rôle qu'il avait joué à cette occasion et quelles excellentes relations il avait conservé avec la France.

On connaît les résultats de ce mouvement politique qui devait aboutir à la République helvétique et plus tard, à l'acte de Médiation en 1803, si important pour l'histoire de la Suisse.

Brun était devenu maire de Versoix, en 1801, l'artiste disparut alors pour faire place à un maire parfait ; malgré des difficultés croissantes, il conserva ses fonctions jusqu'en 1809. Sa lettre de démission, adressée au Préfet, datée du 15 novembre de cette année, nous renseigne à ce sujet et nous permet aussi d'apprécier la finesse de son esprit.

« Monsieur le Préfet,

» Mes affaires particulières ne me permettent pas de remplir plus longtemps les fonctions que j'occupe indépendamment de ce que je suis dans la nécessité de faire un voyage à Paris, je viens donc vous prier de me donner le plus tôt possible ma démission de maire de cette Commune, place qui m'a occasionné tant de désagréments et par suite failli de me ruiner, ce qui serait probablement arrivé sans une

lettre qu'a eu la bonté de m'écrire notre ministre de l'intérieur, M. Cretet, relative au singulier et extraordinaire procès que m'a valu la qualité que j'exerce depuis six ans et plus.

» Ce grand administrateur que j'ai eu l'honneur de connaître anciennement, prit, fort heureusement pour moi, connaissance à Versoix de « cette misérable futilité » ; c'est ainsi que son Excellence en a fait mention lorsqu'il a daigné, à Dijon, s'occuper un moment de ce petit ruisseau qui a fait tant de bruit près les tribunaux et que Monsieur le Préfet traverse si souvent dans ses promenades.

» Il est plus que probable que c'est à cet homme si distingué, par ses rares talents, que ma nombreuse famille devra de n'avoir pas été réduite à perdre une partie de son avoir pour avoir vu leur père arroser son jardin, sans intention de nuire à personne, ce qui a été pratiqué onze années consécutives sans qu'aucun individu, durant ce laps de temps, ait pensé à élever la voix contre un fait consacré par toutes les autorités supérieures. Il a seulement été fâcheux dans cette désastreuse affaire que Monsieur le Préfet n'ait pas vu lui-même de quoi il était question, il aurait épargné bien de l'argent et bien des larmes à ma famille malheureuse.

» En attendant ma démission de maire de cette Commune que je vous ai demandée plusieurs fois verbalement et par écrit, j'ai l'honneur d'être, avec le plus grand contentement.

Louis-Auguste BRUN,
Ex-Maire. »

Cette démission due à d'assez futiles raisons n'est acceptée que le 24 décembre ; c'est pourquoi Brun reçut le « serment de fidélité à la Constitution de l'Empereur » de son successeur le légionnaire Terray.

Combien il dut souffrir en 1813 de l'occupation de l'armée autrichienne dans sa commune. Elle devait durer jusqu'au traité de Paris le 30 mai 1814, date à laquelle, Genève faisant partie de la Suisse, Versoix partagea le même sort. Sa demeure hospitalière recueillit pendant les Cent-Jours les frères de Napoléon, Lucien et Joseph, roi d'Espagne, pour éviter leur arrestation. Il reçut sous son toit un grand nombre de célébrités et de réfugiés français, parmi lesquels le comte Joseph-Marie Desaix, général des armées françaises.

Après l'abdication de Napoléon, Louis XVIII débarque à Calais, le 24 avril 1814. Brun saisit cette occasion de reprendre contact avec la famille royale et de réclamer la pension promise antérieurement par Louis XVI.

Une lettre, du 26 janvier 1815, du ministère de Louis XVIII, M. de Damas, signée « votre ancien ami », lui apprend qu'il « a mis sa demande sous les yeux de » Sa Majesté. En attendant, le Roi m'a autorisé à vous porter sur la liste des artistes auxquels on a accordé la Croix du Mérite... On dit que vous êtes sur les bords du lac de Genève dans une position charmante, Monsieur le comte de Gontaut-Biron me parle quelquefois de vous pour vous y avoir vu ».

Il reçut, en effet, le titre et le brevet de Chevalier du Lys le 4 décembre 1814 ; peu après lui parvenait également la décoration de la Croix du Mérite.

La Restauration est de courte durée ; avait-elle décidé Brun à se fixer de nouveau à Paris ? Nous l'y retrouvons au mois de mai 1815, et c'est comme délégué du département de l'Ain qu'il est convié à assister le 1^{er} juin à l'Assemblée du Champ de Mars, où Napoléon affirmait son pouvoir.

Une nouvelle carrière artistique allait-elle s'ouvrir pour Brun à l'aube de ces temps nouveaux ? Sa vie, malheureu-

sement, ne devait plus être de longue durée ; il mourut à Paris le 9 octobre 1815, à l'âge de 57 ans seulement. Il avait conservé sa nationalité suisse, puisque peu après son fils demanda à obtenir la nationalité française que ses descendants ont actuellement.

La ville de Versoix n'a pas oublié ses services dévoués.

Dans une séance du 6 décembre 1909 le Conseil municipal de la commune de Versoix, sur la proposition du maire, désireux de rappeler la mémoire d'un ancien maire de Versoix — avant que cette commune soit devenue genevoise — décida que la place entre la rue des Boucheries et la route cantonale portera dorénavant le nom de place Louis-Auguste Brun. C'est ainsi qu'un dernier hommage durable a été rendu à la mémoire de Brun, cet excellent patriote, homme de bien, artiste de talent dont le souvenir est resté vivant, plus d'un siècle après sa mort.

D. AGASSIZ.

Tous droits réservés.

CATALOGUE

MUSÉE DE VERSAILLES

Marie-Antoinette à la chasse. Tableau à l'huile. Hauteur 0.60, largeur 0.66. N° V, 442. Don de M. Armand Brun et de la Société des Amis de Versailles. 1^{er} juin 1912.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS, GENÈVE

Le retour des émigrés à Genève, 1790 (N° 124). Allégorie. Tableau à l'huile ; h. 1 m. 37, l. 1 m. 15. Don du Musée archéologique, 1913.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES

Tableaux à l'huile.

Marie-Antoinette et Louis XVI à la chasse à courre. Propriété de M. le comte Guy de La Rochefoucauld, Paris. H. 1 m., l. 0.80.

La duchesse de Luynes née de Montmorency-Laval à la chasse à courre ; h. 0.75, l. 0.85. Propriété de M. le duc de Doudeauville.

La duchesse de Chevreuse (portrait équestre). Propriété de M. le duc de Luynes.

La famille royale (Louis XVI et Marie-Antoinette). Propriété de M^{me} la marquise de Castellane, Paris. H. 0.96, l. 1 m. 29.

Chasse à courre (paysage de la Rive). Propriété de M. Lefort Diodati, Genève.

La Première fête de la Navigation au Creux de Genthod.

La baie de St-Sulpice près Lausanne.

Amazone.

Propriété de M. Brière.

M. Paul-Benjamin de Lessert (signé A. Brun, 1780).

M^{me} Marie A.-S. de Lessert ; h. 0.49, l. 0.62. Propriété de

M. René de Lessert, Vincy s. Rolle (Vaud).

La famille Lombard, 1786. Propriété de M. Lombard, Genève.

Louis-Henri Samuel Nillion (portrait ovale). Propriété de M. Claude Dufour, Paris.

Marine. Signé à droite A. Brun, Riond-Bosson, 1775 ; h. 1 m. 59, l. 2 m. 71. Propriété de M^{lle} Caetana Bornand, Morges (Vaud).

COLLECTION DE M. G. BRUN, PARIS

Tableaux à l'huile.

Le départ pour la chasse ; h. 0.62, l. 0.80.

La leçon d'équitation. Marie-Antoinette ; h. 0.78, l. 0.98.

La chasse au faucon ; h. 0.51, l. 0.63.

Portrait équestre d'un inconnu ; h. 0.56, l. 0.62.

Dessins à la mine de plomb.

Louis XVI.

Le Dauphin.

Madame Royale.

Le comte de Provence.

Le comte d'Artois.

La princesse de Lamballe et la vicomtesse de Laval.

La comtesse Jules de Polignac.

La comtesse de Polastron.

La princesse de Guéménée.

La duchesse de Luynes.

La duchesse de Guiche.

Le duc de Lauzun.

Le duc de Luynes.

Le duc de Guines.

Le comte d'Adhémar.

6 portraits non identifiés.

*Portrait de Louis-Auguste Brun, dessin pastellé ovale, par
Benjamin Bolomey.*

Gravures en couleurs.

Vue de Genève.

Vue de Genève.

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Collection Rigaud, N° 824.

Le château de Coppet. 1791. Aquarelle ; h. 0.36, l. 0.49.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES

Aquarelles.

Le vicomte Matthieu de Montmorency conduisant un cabriolet à pompe, vers 1783. Propriété de M. le duc de Luynes.

M^{me} Micheli de Dullit née Plantamour.

M. Micheli de Dullit.

*M. et M^{me} Pictet-Micheli en costume de chasse. Propriété de
M. Eugène Pictet, Genève.*

Environs de Chillon.

Vue de Genève, prise du bois de la Bâtie. Propriété de M. Charles Turettini, Genève.

Vue de Genève, prise du Petit Saconnex. Propriété de M. Alexandre de Budé.

Gravures en couleurs.

Grand in-folio ; h. 0.33, l. 0.46.

Environs de Chillon.

Deux vues de Genève.

(D'après les aquarelles citées précédemment.)

Dédiées à M^{me} Villard de Chandieu par son très humble serviteur Brun le cadet. (Se vend chez l'auteur ou près l'Evêque, Genève.)

Dessins.

La Reine Marie-Antoinette à la chasse à courre.

La duchesse de Luynes, format médaillon.

Deux portraits d'inconnus.

Propriété de M. le duc de Luynes.

MUSÉE HISTORIOGRAPHIQUE DE LAUSANNE

Louis-Auguste Brun, maire de Versoix, portrait ovale, dessin pastellé, par Benjamin Bolomey.

ALBUM DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, ATHÉNÉE, GENÈVE

Album de 106 pages ; h. 0.26, l. 0.30 à 0.36. Don de M. de Constant. 19 janvier 1827. Dessins et lavis.

Plusieurs études de jambes de chevaux.

*Le « Wisky » de la Reine, avec notes de la main de Brun :
cuir noir, drap vert, cuir brun.*

Etudes de selles.

Etudes des chapeaux de la Reine Marie-Antoinette.

Etude de cheval attelé à un « Diable ».

Etude d'un cheval blanc. 26.

Plusieurs études de chevaux.

Etudes de têtes de chevaux.

Etude pour un portrait de Louis XVI. 82.

Etude pour un portrait équestre de Louis XVI. 39.

Etude pour le portrait du comte d'Artois.

Etude pour le portrait équestre du comte d'Artois.

Etude pour le portrait de la duchesse de Luynes. 55.

Le comte d'Artois avec un nègre et des lévriers. 39.

Le comte d'Artois à cheval. 58.

Etude d'un nègre. 48.

Blondin, rehaussé de gouache sur papier lie de vin. 43.

Blondin, le coureur du comte d'Artois en pied. 44.

Plusieurs études de piqueurs. Lavis.

Plusieurs études de cavaliers. Lavis.

Etude d'un cavalier montant à cheval.

Le duc de Lauzun à cheval. 51.

Plusieurs études de chiens. 91.

Têtes de chiens. Chiens couchés, etc.

ALBUM DE M. EDMOND CHENEVIÈRE, GENÈVE

Album de 89 pages ; h. 0.20, l. 0.30. Dessins et lavis. Acheté
à M. Erath en 1918. Etiquette imprimée de l'époque.

Vues de Chantilly.

*Ensemble des écuries de Chantilly, vue de l'étang de Sylvie,
lavis p. 9.*

Le manège découvert des écuries de Chantilly, vue des jardins du jeu de paume, dessin p. 15.

Le manège découvert des écuries de Chantilly, autre vue, dessin p. 21.

Le manège découvert, avec chevaux, lavis, p. 67.

Le botté du Roi Louis XV, sanguine, p. 63. D'après la tapisserie d'Oudry (château de Compiègne).

Chasse au renard. D'après le tableau d'Oudry (Chantilly) et la gravure d'Oudry (Cabinet des Estampes, Paris).

Chiens et renard, p. 7.

Chiens et cerf, p. 11 et 17.

Etude de chevreuil, p. 38.

Etude de chien, p. 27 et 23, etc.

Chasse au sanglier, p. 39.

Chasse à l'ours, p. 45.

Tête de cerf, p. 33.

Chevreau.

Etude de cheval blanc.

Cheval tenu par un palefrenier, p. 30.

« Keetie » traversant un cours d'eau.

Nombreux paysages suisses.

Vue de l'Arve, lavis, p. 6.

Bord du lac de Genève avec barque, p. 34.

Vue du bord de l'Arve, p. 64. Vue de Savoie, lavis, p. 87.

Vue de Villeneuve, aquarelle. 88-89.

ALBUM DE M. LE D^r BRIÈRE, GENÈVE

(Même étiquette qu'à l'album précédent.)

3 études de jockeys.

32 études de chiens et de renards.

20 études de chevaux.

*2 études pour des selles de dame avec une peau de tigre
(aquarelle).*

Attelage à quatre chevaux.

*24 études de femme à cheval dans différentes attitudes
(encre de Chine).*

Etude pour la leçon d'équitation.

Etude pour le portrait équestre du comte d'Artois.

Plusieurs études de cavaliers (lavis).

Etude d'homme en pied, en tenue de chasse.

Etude de piqueur.

Etude de selles.

ALBUMS DE M. WILLIAM BRIÈRE

Propriété de M^{me} Brière, Vevey.

N^o 1, 43 dessins d'après nature.

N^o 2, 36 dessins originaux ; h. 0.17, l. 0.29. Datés 1783.

Au pied du Salève, Bord du Rhône.

Le bois de la Bâtie.

Jonction de l'Arve et du Rhône.

Genève vu du lac, le Bastion de 1790.

Vue de Genève.

La Tour de Peilz, Vevey.

Vue de Vevey.

Vue de Lutry.

Vue du Chablais et du Pays de Vaud.

Tuilerie et port de Versoix.

Le fort des Allinges en Chablais.

Le fort des Allinges.

Les ruines des Allinges.

Une série de croquis de cigognes.

ALBUMS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE, GENÈVE

Don de M. Victor Rilliet, de Bâle, petit-fils de Louis Rilliet
de Constant. 14 juillet 1915.

N° 82. *Album de 47 pages ; h. 0.20, l. 0.30. Daté 25 juillet 1789. Divers paysages ; dessins et lavis à la sépia et à l'encre de Chine.*

Bord du lac de Genève, vue du Salève, Château de Coppet (7 et 46). Château de Prangins (13). Divonne (14). L'île St-Pierre (15). Au verso, vue au pied du Salève, Château de Grandson (17 et 43).

Croquis de Cavaliers (23). Piqueurs, tête de cheval (40). Deux cabris (28). Au verso du 42 Le Rosey, etc.

N° 83. *Album de 66 pages ; h. 0.20, l. 0.30 ; dessins et lavis à la sépia ou à l'encre de Chine. Brun et de la Rive, daté 5 Fructidor an IV (1796).*

Divers paysages suisses, environs de Genève et de la Savoie et quelques vues de Châteaux non identifiés.

16. *Etudes de mains tenant des rênes.*

2. *Terrasse des Tuileries.*

5. *Vue de Versoix.*

Vue des Voirons, etc.
